



Dispositif Structuration de Réseaux Régionaux de Recherche

Dossier Avant-projet – Phase amorçage

Ce dossier a pour objectif de formaliser un avant-projet de « Réseau Régional de Recherche » et permet de saisir officiellement la Région Nouvelle-Aquitaine dans la perspective de structuration d'un futur réseau.

En permettant de présenter succinctement l'objet scientifique réseau, d'identifier les partenaires et de formaliser leur engagement, **ce dossier constitue un préalable nécessaire à l'engagement de la phase d'amorçage du dispositif** qui bénéficie d'un accompagnement financier de la Région sur une durée maximale de 18 mois.

Le dossier à renseigner se compose :

- Du présent document ;
- Et du budget prévisionnel associé.

Il doit être **impérativement accompagné d'un courrier commun et cosigné par l'ensemble des établissements** souhaitant intégrer le projet de réseau, signé par le-la Directeur-trice ou Président-e, et adressé à Monsieur Alain Rousset, Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ;

Le dossier dûment complété doit être transmis par voie numérique à :

Mme Nathalie Fouassier

Directrice de la recherche, de l'enseignement supérieur et du transfert de technologies
Région Nouvelle-Aquitaine
nathalie.fouassier@nouvelle-aquitaine.fr

1. Identification du projet

| |
|--|
| Acronyme provisoire du projet de réseau |
| RNAF |
| Titre provisoire du projet de réseau |
| Réseau NéoAquitain Francophonie |
| Mots-clés |
| Francophonie, plurilinguisme, coopération, diversité culturelle, diversité linguistique, francophonie numérique, globalisation, interculturalité, transferts, circulations , mobilités, développement durable |
| Résumé du projet (400 mots max.) (thématiques et problématiques scientifiques générales et enjeu sociétal visé) |
| <p>Le projet de Réseau régional de recherche sur la francophonie (« Réseau Aquitaine francophonie », RAF) entend réunir les équipes de recherche des 6 universités de la région nouvelle Aquitaine ayant la ou les francophonie(s) pour objet de recherche, ou dont les thématiques dominantes sont traitées de manière privilégiée sous l'angle de la francophonie. Les évolutions de celle-ci, depuis les années 90, plus multilatérale et décentralisée, plus ouverte aux dimensions économiques, valent en effet d'en faire un axe fort de la visibilité de la recherche scientifique dans la région NA, où elle se signale déjà par des programmes de coopération décentralisée ainsi que sur le champ culturel avec plusieurs manifestations majeures (Festival de Limoges, Francofolies de La Rochelle, Festival du film francophone et de Bandes Dessinées d'Angoulême, etc.).</p> <p>Moins que de travailler sur une aire géographique constituée des pays ayant le français pour langue officielle ou seconde, ou comme un patrimoine à protéger, moins encore de s'intéresser aux formes institutionnelles de la francophonie, l'objectif est de s'intéresser à ce qui, dans la multiplicité des phénomènes ayant le monde pour échelle, traduit une spécificité de l'aire francophone, avec des enjeux qui lui sont propres, et qui plaide pour la préservation de la diversité culturelle et linguistique, en appui à l'appel à la diversité culturelle de la convention de l'UNESCO de 2005.</p> <p>Dans cette acception, la francophonie répond à l'objectif des réseaux 3R : « relever les défis auxquels sont confrontés nos sociétés pour assurer une croissance inclusive et durable, en misant sur la créativité et l'innovation, en particulier grâce au croisement de différentes approches disciplinaires ».</p> <p>L'approche retenue au sein du RAF, délibérément interdisciplinaire, s'appuie sur les travaux et expertises de plus de 40 unités de recherche des universités de la région ainsi que sur un dense tissu d'acteurs et partenaires académiques, institutionnels, culturels et économiques.</p> |

Il s'organisera autour de 5 axes, relayant ou déclinant quelques-uns des grands défis sociétaux et enjeux pour la collectivité.

- **Axe francophonie des modèles et des savoirs faire** : sur la réception des concepts, méthodes, instruments, dispositifs, forgés à partir de la langue française et intégrés aux sociétés francophones ou francophiles, dans les domaines, linguistique, juridique, politique, urbanistique, architectural, social, éducatif, de santé.
- **Axe francophonie créative et culturelle** : sur la création, la diffusion des industries créatives (spectacle vivant, arts plastiques/contemporains, musiques actuelles, littérature, cinéma, théâtre), pour qui la francophonie est un espace de diffusion de dimension mondiale
- **Axe francophonie numérique** : sur le cyberspace francophone, les avancées technologiques et les défis sociétaux posés par le numérique et l'expérimentation d'innovations numériques à grande échelle
- **Axe francophonie et développement durable** : sur les innovations et expertises relatives au développement durable, prenant notamment en compte la culture, et posant les bases d'une croissance inclusive.
- **Axe francophonie, éducation et plurilinguisme** : sur les effets de la diversité linguistique et sociolinguistique dans l'aire francophone pour mieux comprendre les processus d'acquisition du langage ou les hybridations linguistiques.

2. Identification du groupe de travail pilote

Chaque établissement doit **désigner officiellement un référent scientifique** qui le représente au sein du groupe de travail qui pilote la démarche dans cette phase d'amorçage. En outre, les établissements impliqués dans ce groupe travail doivent collectivement désigner :

- un **établissement coordonnateur** qui recevra l'aide régionale ;
- ainsi qu'un **coordonnateur de projet** qui sera l'interlocuteur principal de la Région dans la cadre de la mise en œuvre de la phase d'amorçage.

Les modalités de gouvernance et de pilotage détaillées dans ce dossier ne présagent en rien de la future organisation du réseau dans la seconde phase de consolidation. Cette phase d'amorçage vise précisément à en définir collectivement les contours autour d'objectifs scientifiques partagés.

Etablissement coordonnateur de la phase d'amorçage

Bénéficiaire de l'aide régionale

| |
|--|
| Université Bordeaux Montaigne |
| Coordonnateur du projet de réseau régional de recherche |
| Nom-Prénom – Statut – Laboratoire – Etablissement de tutelle – Adresse mail et tel. |
| Frédéric Boutouille, PR, VP recherche, Université Bordeaux Montaigne, frederic.boutouille@u-bordeaux-montaigne.fr , |

Composition du groupe de travail pilote

| | NOM-Prénom | Statut | Fonction | Laboratoire/Direction | Etablissement(s) de tutelle | mail |
|------------------------------------|--------------------------|---------------|----------------------|------------------------------------|--|---|
| Référent (e) | Frédéric Boutouille | PR | VP recherche | | Université Bordeaux Montaigne | frederic.boutouille@u-bordeaux-montaigne.fr |
| Suppléant(e) | Giovanni Agresti | PR | EC | IKER | Université Bordeaux Montaigne | giovanni.agresti@u-bordeaux-montaigne.fr |
| Contact administratif et financier | Virginie Biélenda | IGE | Ingénierie projet | Direction de la recherche | Université Bordeaux Montaigne | virginie.bielenda@u-bordeaux-montaigne.fr |
| Contact administratif et financier | Karine Abado | IGR | Ingénierie projet | Direction de la recherche | Université Bordeaux Montaigne | karine.abado@u-bordeaux-montaigne.fr |
| Référent (e) | Hélène Laplace-Claverie | | directrice | ALTER (EA 7504) | Université de Pau et des Pays de l'Adour | helene.laplace-claverie@univ-pau.fr |
| Suppléant(e) | Françoise HAPÉL | | | | Université de Pau et des Pays de l'Adour | f.hapel@univ-pau.fr |
| Contact administratif et financier | Celia Guenebeaud | | | | Université de Pau et des Pays de l'Adour | celia.guenebeaud@univ-pau.fr |
| Référent (e) | VALETOPOULOS Freiderikos | PR | Enseignant-Chercheur | FoRELLIS (EA3816) | Université de Poitiers | fvaletop@univ-poitiers.fr |
| Suppléant(e) | LEVOYER Loïc | MCF - HDR | Enseignant-Chercheur | Institut de Droit Public (EA 2623) | Université de Poitiers | loic.levoyer@univ-poitiers.fr |
| Contact administratif | Remy COOPMAN | | Secrétaire général | MSHS - USR 3565 | Université de Poitiers | remy.coopman@univ-poitiers.fr |

| | | | | | | |
|------------------------------------|-----------------------------|-----|------------------------------|--|------------------------|-------------------------------------|
| ratif et financier | | | | | | |
| Référent (e) | Martine DERIVRY | PR | EC | Directrice adjointe du LACES (EA 7437) | Université de Bordeaux | martine.derivry@u-bordeaux.fr |
| Suppléant(e) | Maurice NIWESE | PR | EC | Responsable mission RI de l'INSPE | Université de Bordeaux | maurice.niwese@u-bordeaux.fr |
| Contact administratif et financier | Maya CUNCHINABE | | Gestionnaire | LACES (EA 7437) | Université de Bordeaux | maya.cunchinabe@u-bordeaux.fr |
| Référent (e) | Eric Monteiro | | | | | eric.monteiro@univ-lr.fr |
| Suppléant(e) | A compléter par La Rochelle | | | | | |
| Contact administratif et financier | A compléter par La Rochelle | | | | | |
| Référent (e) | Isabelle Klock-Fontanille | PR | | | Université de Limoges | isabelle.klock-fontanille@unilim.fr |
| Suppléant(e) | Loïc Artiaga | MCF | | | Université de Limoges | loic.artiaga@unilim.fr |
| Contact administratif et financier | Claire Corbel | | directrice du pôle recherche | | Université de Limoges | claire.corbel@unilim.fr |

3. Identification des premiers laboratoires scientifiques partenaires presentis¹

| | Laboratoire | Statut (EA, UMR, USR...) | Etablissement(s) de tutelle | Localisation (ville) |
|----|---|---------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| 1 | ITEM (Identités, Territoires, Expressions, Mobilités) | EA 3002 | | |
| 2 | PASSAGES | UMR CNRS 5319 | | |
| 3 | ALTER (Arts/Langages : Transitions et Relations) | EA 7504 | UPPA | |
| 4 | CRAJ (Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques) | EA 1929 | | |
| 5 | IDP | EA 2623 | | |
| 6 | CECOJI | EA 7363 | | |
| 7 | ERDP | EA 1230 | | |
| 8 | Fédération TERRITOIRES | FED 4229 | | |
| 9 | FoReLLIS (EA3816) | EA | Université de Poitiers | Poitiers |
| 10 | MiMMOC (EA3812) | EA | Université de Poitiers | Poitiers |
| 11 | MSHS de Poitiers (USR 3565) | USR | Université de Poitiers | Poitiers |
| 12 | CRIHAM (EA4270) | EA | Université de Poitiers/Limoges | Poitiers |
| 13 | GRESKO (EA 3815) | EA | Université de Poitiers/Limoges | Poitiers |
| 14 | MIGRINTER (UMR 7301) | UMR | Université de Poitiers | Poitiers |
| 15 | Institut d'Études Acadiennes et Québécoises | IEAQ | Université de Poitiers | |
| 16 | JURISCOPE | Unité services de | Université de Poitiers | Poitiers |
| 17 | EA MICA (Médias, Information, communication, Arts) 4426 | EA | UBM | Pessac |
| 18 | EA CLARE (Cultures Littéraires Représentations Esthétiques), Arts | EA | UBM | Pessac |
| 19 | Telem | EA4195 | UBM | Pessac |
| 20 | CEMMC | EA2958 | UBM | Pessac |

¹ La liste exhaustive des partenaires scientifiques devra être stabilisée dans le projet consolidé proposé à l'issue de la phase d'amorçage.

| | | | | |
|----|-------------------|----------|------------------------|-----------------|
| 21 | CLEE-ERSSab | UMR | UBM-CNRS-UTTJ | Pessac-Toulouse |
| 22 | LAM | UMR | CNRS-IEP-UBM | Pessac |
| 23 | Ausonius | UMR | CNRS-UBM | Pessac |
| 24 | Histoire de l'art | | UBM | |
| 25 | IKER | UMR | UBM-CNRS | |
| 26 | AMERIBER | EA | UBM | |
| 27 | CED | UMR 5116 | UB | |
| 28 | LACES | EA 7437 | UB | |
| 29 | Gretha | UMR 5113 | UB | |
| 30 | Passages | UMR 5319 | UB | |
| 31 | Ceds | EA 7440 | UB | |
| 32 | Labe3D | | UB | |
| 33 | CERCCLÉ-GRECCAP | EA 4192 | UB | |
| 34 | Institut Duguit | EA 7439 | UB | |
| 35 | ISPED | | Université Limoges | |
| 36 | FRED | | Université Limoges | |
| 37 | GRESKO | | Université Limoges | |
| 38 | IENT | | Université Limoges | |
| 39 | CeReS | | Université Limoges | |
| 40 | EHIC | | Université Limoges | |
| 41 | CEJEP | EA 3170 | Université La Rochelle | |
| 42 | IE2IA | UMR 7318 | Université La Rochelle | |

4. Identification des autres partenaires (hors ESR)²

| | Nom | Forme juridique | Localisation (ville) |
|---|--|------------------------|-----------------------------|
| 1 | MSHA | Association | Pessac |
| 2 | Chambre de commerce et de l'Industrie Nouvelle-Aquitaine | | |
| 3 | Festival international de la BD d'Angoulême | | |

² Ces partenaires peuvent notamment être des acteurs socio-économiques et des acteurs de la valorisation et du transfert des connaissances (CRT, CDT, clusters, acteurs de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle). La liste exhaustive des partenaires hors ESR devra être stabilisée dans le projet consolidé proposé à l'issue de la phase d'amorçage.

| | | | |
|----|--|--|--|
| 4 | les Francophonies en Limousin | | |
| 5 | les Francofolies de La Rochelle | | |
| 6 | les Nouvelles Zébrures à Limoges | | |
| 7 | ALCA | | |
| 8 | Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel en NA | | |
| 9 | Bibliothèque francophone multimédia à Limoges | | |
| 10 | Canopée à Limoges | | |
| 11 | Conte en Creuse | | |
| 12 | Espace Mendès France à Poitiers | | |
| 13 | Musiques de Nuit à Cenon | | |
| 14 | Oana Office artistique Nouvelle Aquitaine Bordeaux | | |
| 15 | Syndicat mixte Marennes-Oléron | | |
| 16 | Musiques métisses Angoulême | | |
| 17 | Malandain Ballet Biarritz | | |
| 18 | Agence française du développement | | |
| 19 | Centre national du cinéma et de l'image animée | | |
| 20 | OIF | | |
| 21 | ADELFI | | |
| 22 | réseau des Alliances française | | |
| 23 | Association internationale des études françaises | | |

| | | | |
|----|-----------------------|--|--|
| 24 | AUF | | |
| 25 | Campus-France | | |
| 26 | Agence Erasmus + | | |
| 27 | DGLFLF | | |
| 28 | CIEP | | |
| 29 | réseau des ESPE/INSPE | | |
| 30 | la FIPF | | |
| 31 | AEFE | | |
| 32 | Mission Laïque | | |
| 33 | Acedle | | |
| 34 | Asdifle | | |
| 35 | Adeb | | |
| 36 | SIHFLES | | |
| 37 | FIPLV | | |
| 38 | CELV-Graz | | |
| 39 | AREF | | |
| 40 | AFEC | | |
| 41 | CIES | | |
| 42 | WCCES | | |
| 43 | EAIE | | |
| 44 | Bordeaux métropole | | |
| 45 | Banque Mondiale | | |
| 46 | Fondation Orange | | |
| | | | |
| | | | |

Description générale du projet (max. 1 500 mots)

Cette description succincte doit notamment permettre de présenter :

- Des éléments de **contexte** : enjeux sociétaux visés, structuration préexistante des acteurs scientifiques, liens avec des enjeux économiques, etc.
- Le **périmètre scientifique** du réseau :
 - problématique scientifique générale et axes de recherche pressentis,
 - disciplines mobilisées, dimension pluridisciplinaire du réseau, forces scientifiques régionales mobilisées ;
- **L'originalité du projet scientifique** dans le paysage scientifique national et international, et **complémentarités** éventuelles avec d'autres réseaux préexistants (ce paysage de réseaux (ex. : RTRA et RTRS, Fédérations de recherche, GDR, TGIR, etc.)
- Des éléments sur la **méthodologie d'animation** envisagée.

La francophonie constitue un axe d'excellence et de distinction pour une Région Nouvelle-Aquitaine qui tant par son histoire que par ses acteurs entretient – à l'échelle des trois ex-régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes – des relations étroites avec le monde francophone. Ces relations s'épanouissent dans le champ culturel avec plusieurs manifestations majeures (Festival de Limoges, Francfolies de La Rochelle, Festival du film francophone et de Bandes Dessinées d'Angoulême...), ainsi que dans le champ universitaire, avec une tradition de coopération francophone multilatérale et décentralisée qui se signale – entre autres – dans les domaines du droit, de la littérature, de la linguistique, de la médecine, de l'information-communication, de l'aménagement... Ces relations se prolongent dans un champ économique qui présente de très importantes perspectives de croissance.

Dans le cadre du dispositif de soutien à la structuration de réseaux régionaux de recherche prévu par le SRESRI de la région NA, le présent avant-projet entend montrer, à travers une vision intégrée des forces scientifiques en présence, qu'il y a matière à lancer un réseau interdisciplinaire dédié à la francophonie répondant aux objectifs attendus (« relever les défis auxquels sont confrontés nos sociétés pour assurer une croissance inclusive et durable, en misant sur la créativité et l'innovation, en particulier grâce au croisement de différentes approches disciplinaires »)

1. Eléments de contexte

La francophonie est entrée dans une nouvelle ère. Longtemps cantonnée aux secteurs du politique et de la culture, elle acquiert depuis la fin des années 90 de nouvelles dimensions, économiques et plus multilatérales, en appui à l'appel à la diversité culturelle promu par la convention de l'UNESCO de 2005, autour d'une langue dont l'expression est plurielle et qui participe à la compréhension du monde. Avec ses forces et l'expérience des acteurs de son territoire, la région Nouvelle Aquitaine est à même de prendre une part active à la mise en œuvre d'une politique stratégique sur la francophonie reconnue comme priorité nationale et internationale.

A l'heure de la globalisation, de la diplomatie d'influence, des grandes aires linguistiques, l'étude des francophonies dans les grands enjeux géo-culturels excède désormais les traditionnels domaines de la formation à la langue française (FLE) et à la création culturelle. La francophonie est une priorité dans les politiques publiques, via l'université, car elle constitue un terrain de recherches de premier plan qui, conjuguant innovation et interdisciplinarité, permet d'appréhender les différentes formes de mondialisation et, au sein de celles-ci, des alternatives à un modèle mono-linguistique

1.1. Enjeux sociétaux

On peut prendre la mesure des enjeux, sociétaux et économiques, que soulève la francophonie, à ceux ont été identifiés comme tels dans le rapport parlementaire de *La mission d'information sur la Francophonie : action culturelle, éducative et économique* (Pouria Amirashi, 2014), les 33 Mesures pour la francophonie du pdt E. Macron (mars 2018), dans les objectifs de la région Nouvelle Aquitaine, ou bien encore en relevant ceux qui font écho aux grands défis stratégiques de la SNR et des opérateurs qui la relaient comme l'ANR (**annexe 1**). Notons, à l'appui de l'actualité politique des enjeux sociétaux, la prochaine organisation du sommet franco-africain à Bordeaux (juillet 2020).

1.2. Liens avec des enjeux économiques

La communauté francophone est également liée par de forts enjeux économiques, c'est pourquoi l'OIF, lors du sommet de Kinshasa, a fait de la francophonie économique une priorité stratégique (2012). Le français est la troisième langue des affaires et la 4^e langue de l'internet. L'espace francophone représente plus de 15% de la richesse mondiale. En Chine, l'enseignement du français progresse en relation avec les échanges commerciaux vers l'Afrique. Le français est un atout pour la croissance et pour l'emploi. C'est pourquoi les politiques publiques accordent autant d'importance à la promotion des usages du français dans les entreprises à l'étranger, à la valorisation des parcours plurilingues et interculturels dans le cadre professionnel (via notamment, dans le plan Macron, un projet de label multilingue pour les entreprises respectueuses du pluralisme linguistique), au soutien à l'utilisation du français dans le monde juridique et pour l'élaboration des normes et certifications.

Dans le domaine économique, les industries culturelles et créatives représentent un vecteur privilégié de contenus francophones, identifiés comme des enjeux de premiers plan par les politiques publiques, afin de conforter leurs dynamiques d'export. La francophonie reste une opportunité de marché majeure.

1.3. Structuration préexistante des acteurs scientifiques

Les acteurs scientifiques de la région NA entretiennent depuis plusieurs décennies des travaux sur la francophonie. Ont ainsi été comptés, dans la cartographie des acteurs de la francophonie de la région NA en 2018, 65 actions de recherche dont 18 prenant pour objet scientifique la francophonie (44% SHS 5, Textes langues, arts et cultures ; 33% SHS 2 Normes

institutions, comportements sociaux ; 17 % SHS 4, Esprit humain langage éducation ; 6% SHS 1 Marché et organisation). C'est plus de 40 unités de recherches qui sont impliquées dans les 5 axes déterminés plus bas, avec, il est vrai peu d'équipes spécifiquement dédiés à la francophonie (comme le CELFA, au sein de l'EA Clare, UBM). **Voir le détail des recherches et actions menées dans les universités en annexe 2.**

2. Le périmètre scientifique du réseau

Le périmètre scientifique du réseau s'appuie sur les thèmes de recherche déployés au sein des unités de recherche ayant la francophonie pour objet de recherche ou dont les thématiques dominantes sont traitées de manière privilégiée sous l'angle de la francophonie.

2.1. Problématique scientifique générale

Sur un socle de traditions scientifiques établies depuis plusieurs décennies, sur des domaines qui, comme les études littéraires ou juridiques, ont exploré en premier le capital partagé entre l'ancienne puissance coloniale et les états décolonisés, les études portant sur la francophonie ont connu ces dernières années un spectaculaire enrichissement tant par la variété des champs concernés que par les concepts soulevés. Notons que cette évolution est la même sur le terrain des acteurs de la culture, dont le nombre a très sensiblement cru ces dernières années d'après l'enquête menée par UBIC. Aujourd'hui, la francophonie se révèle être à la fois un champ pour l'étude des phénomènes ayant une dimension multinationale et interculturelle, ainsi que pour promouvoir, à l'heure de la globalisation et de sa tendance intégratrice vers l'uniformisation culturelle, un terrain pour l'observation du pluralisme linguistique et culturel, une ouverture à l'altérité contre la dérive monolingvistique. Les difficultés d'appréhension de l'objet de ce réseau s'en trouvent en partie levées. Moins que de travailler sur une aire géographique constituée des pays ayant le français pour langue officielle ou seconde, moins encore de s'intéresser à ses formes institutionnelles (la Francophonie avec un F majuscule), il s'agira de s'intéresser à ce qui, dans la multiplicité des phénomènes ayant le monde pour échelle, traduit une spécificité de l'aire francophone, avec des enjeux qui lui sont propres, et plaide pour la préservation de la diversité culturelle et linguistique.

2.2. Axes de recherche pressentis, disciplines mobilisées, dimension pluridisciplinaire du réseau

A ce stade du pré-projet 5 axes de recherche transversaux et interdisciplinaires ont été identifiés.

- Axe francophonie des modèles et des savoirs faire
- Axe francophonie créative et culturelle
- Axe francophonie numérique
- Axe francophonie et développement durable
- Axe francophonie, éducation et plurilinguisme

Leur présentation est détaillée en **annexe 3**, selon le canevas suivant :

1. Présentation générale

2. Thématiques particulières et disciplines mobilisées
3. Unités de recherches impliquées
4. Défis sociétaux, enjeux pour la collectivité
5. Partenariats potentiels
6. Livrables identifiés / valorisation économique

Il appert que ce sont surtout les SHS qui sont requises dans les axes, ce qui est le cas de tous les programmes pluridisciplinaires traitant des grandes questions de société d'aujourd'hui. La plupart de ces dernières impliquent en effet soit une entrée par les sciences humaines et sociales, soit leur contribution centrale. Les SHS sont donc directement concernées par les stratégies du changement, de l'inflexion des comportements, et plus généralement de la mise en œuvre des politiques publiques. De ce point de vue, les axes choisis donneront lieu à différentes formes de valorisation et de transfert des activités et productions scientifiques, vers une très large variété de partenaires, bien au-delà des attentes de ressourcement que la région a exprimées.

3) L'originalité du projet scientifique

3.1. Etat des pôles d'études et des réseaux sur la francophonie

Un tel réseau d'universités travaillant sur la francophonie n'existe pas dans le paysage national, ni à l'international, si l'on excepte le cas de l'Égypte, avec l'université Senghor, la fondation Anna Lindh à Alexandrie et l'université francophone d'Égypte au Caire. En France, en dehors de la Nouvelle Aquitaine, les études sur la francophonie sont portées par des établissements travaillant indépendamment des autres universités, comme l'Iframond (Institut pour l'étude de la francophonie et de mondialisation, créée en 2001), à Lyon, qui compte une vingtaine de chaires Senghor, et qui est soutenue par la région, ainsi que par l'OIF et l'AUF. L'IFRAMOND, conjugue à la fois de la formation et de la recherche, autour de 6 pôles de recherche (sciences politiques, enjeux identitaires ; culture ; langue et diversité). D'autres universités françaises sont présentes sur le champ de la formation, comme Paul Valéry-Montpellier 3 (master études culturelles spécialité « francophonies-interculturalités »), Cergy et Rennes II, ou Paris 13-Villeneuve qui héberge le CENEL (Centre de recherche sur la littérature française et comparée). L'opportunité de créer un réseau d'universités en Nouvelle Aquitaine sur la francophonie revient ainsi à « souder une communauté universitaire et à organiser un pôle francophone de sciences et recherche » (P. Amirashi).

3.2. Partenaires

Les établissements du réseau entretiennent des liens avec les grands acteurs institutionnels de la francophonie ainsi qu'avec les pays qui en sont membres, comme l'OIF, dans le cadre des missions de coopération multilatérale qu'elle a développées (ex du rapport sur la francophonie numérique commandé par l'OIF à la chaire « Pratiques émergentes en technologie et développement »). Les liens avec l'AUF sont forts : 61% des établissements sont membres de l'AUF (6 universités, 4 écoles et instituts, avec participation aux instances (CA UBM), CS (UL). La Banque mondiale est partenaire de projets de recherche (ex PASSHA, Projet d'appui au pastoralisme et à la stabilité au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, UBM).

Les liens avec les universités des pays francophones, surtout consacrés aux formations (mobilités étudiants et enseignants), représentent une 50^e de partenariats et 200 mobilités, (entrantes et sortantes).

Au sein de la région NA, les pistes de partenariats socio-économique sont nombreuses, notamment dans le champ culturel avec les acteurs d'événements culturels majeurs : Festival international de la BD d'Angoulême (1974) – principal festival francophone de bande dessinée), les Francophonies en Limousin à Limoges (1983), les Francofolies de La Rochelle (1985), Nouvelles Zébrures à Limoges (2005). Du côté des entreprises, les réseaux de la CCI Nouvelle Aquitaine à l'international pourront être sollicités pour les domaines disciplinaires identifiés.

Les acteurs universitaires de la région NA collaborent déjà sur des projets touchant directement à la francophonie, l'objectif du réseau étant de multiplier ces possibilités . Le cas de la collaboration entre les universités de Limoges et Bordeaux-Montaigne autour du colloque « Jean-Philippe Toussaint » montre que cette synergie en suscite de nouvelles, puisque différentes institutions culturelles (privées et publiques) de premier plan se sont associées à l'initiative (Librairie Mollat, Le Rocher de Palmer, le quotidien *Sud-Ouest*, le cinéma Utopia, l'association *Lettres du monde*).

4) Eléments sur la méthodologie d'animation envisagée

Le pilotage du réseau sera décliné à plusieurs niveaux. Au niveau central, il sera assuré par un comité de pilotage composé des référents de chaque établissement et, par défaut, leur suppléant (**cf annexe 4**). Chaque membre aura en effet, un suppléant, afin de garantir une continuité de représentation. Ce comité assurera les principales fonctions suivantes : définition des orientations stratégiques, des actions à mener et des moyens à affecter, évaluation continue et finale. Lui seul a un pouvoir de décision. Il se réunira à un rythme régulier, tous les 3 mois, de façon à assurer un suivi rigoureux et ainsi garantir une mise en œuvre conforme aux objectifs fixés et, le cas échéant, la réactivité nécessaire en cas de dysfonctionnement. Entre chaque réunion, les échanges auront lieu par téléphone, email ou visio conférence, multi ou bilatérales, en fonction des sujets. Afin d'assurer le même degré d'information et de participation à tous, une plateforme de travail collaboratif sera créée, spécifique à ce type de projet, avec l'aide de la DSIN. L'intégralité des documents afférents au projet y sera déposée.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement UBM, qui assurera la coordination du réseau, le pilotage sera assuré par un binôme complémentaire : le référent, qui sera plus spécifiquement en charge des aspects scientifiques et politiques, et la direction de la recherche, avec un personnel chargé de projet rattaché à la DR, pour les aspects logistiques, administratifs et financiers. Ils seront responsables de la mise en œuvre et du suivi quotidien du projet. Ils seront également en charge de l'animation et de la communication entre les différents référents.

Au niveau des établissements, chaque référent, et par défaut son suppléant, aura pour rôle de coordonner au sein de sa structure les actions nécessaires à la mise en œuvre globale du projet, conformément aux modalités décidées par le comité de pilotage.

En termes de méthodologie, il est proposé de fonctionner en mode projet. Ainsi, nous aurons recours à la méthode de cadre logique. Cette méthode globale présente l'avantage d'être utilisable pour toutes les phases du projet (de sa conception, à sa mise en œuvre et son évaluation).

Dans ce cadre, et à travers les différentes étapes de conception, nous aurons recours à un certain nombre d'outils parmi lesquels : analyse SWOT, arbre à problèmes, arbre à objectifs, et réseau PERT. La structuration de nos actions pourra notamment se faire au travers de Work Packages.

Au niveau du suivi, deux principaux outils seront mis en place : un diagramme de Gantt pour une planification et un pilotage optimal et un tableau de bord financier pour le suivi budgétaire.